

# NOTE D'ENJEU PREALABLE AU CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS DU VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE (2023-2025)

## I - Dynamique territoriale et caractéristiques de vulnérabilité

*Quelles sont les dynamiques de peuplement du territoire (solde naturel, migratoire, classes d'âges...)?*

Un territoire attractif caractérisé par une population vieillissante

Depuis 1999, l'évolution démographique du territoire est positive avec un taux de croissance démographique annuel moyen de +0,66% entre 1999 et 2012. Malgré l'attractivité pendulaire liée à la métropole bordelaise et le développement de bassins d'emplois des grandes villes avoisinantes, entre 2012 et 2017, la croissance démographique se poursuit selon un rythme nettement moins soutenu (+0,07% par an). Ce ralentissement s'observe sur l'ensemble des quatre intercommunalités et à l'échelle départementale du Lot-et-Garonne. Il existe cependant des disparités entre les intercommunalités concernées, avec notamment une évolution négative sur la Communauté de Communes (CC) du Pays de Lauzun (-0,48%).

- CC Coteaux et Landes de Gascogne : +0,02%
- CC du Pays de Duras : +0,57%
- Communauté d'agglomération (CA) Val de Garonne : +0,13%

Cette augmentation démographique résulte d'un solde migratoire positif, qui compense le déficit du solde naturel. Sur la période 2012-2017, le solde migratoire annuel s'élève à +0,5% par an, tandis que le solde naturel décroît de 0,4%. La population qui arrive sur le territoire est principalement composée de retraités, d'acheteurs de résidence secondaire (franges nord et sud), et de jeunes cadres vivant seuls en provenance des grandes villes (Bordeaux, Toulouse, Agen). Dans ce contexte, l'attractivité résidentielle demeure fragile.

Le solde naturel négatif est représentatif du profil démographique du territoire, composé d'une population vieillissante (31% des habitants sont âgés de 65 ans et plus en 2017) et d'une part importante de retraités. Ce phénomène est d'autant plus marqué sur la CC du Pays de Lauzun. Le vieillissement de la population engendre des enjeux majeurs notamment en termes d'offre de services (santé, logements, développement économique...). La population du territoire est également caractérisée par une faible représentation des jeunes : 1,3 fois plus de personnes de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans. Non seulement le territoire fait état d'un nombre de personnes par ménages en diminution, mais il est également confronté à une certaine fuite de sa population jeune.

Un territoire relativement pauvre et inégalitaire, composé principalement de retraités, d'ouvriers et d'agriculteurs

Le département de Lot-et-Garonne est le 16<sup>ème</sup> département le plus pauvre de France. Le territoire est considéré par l'INSEE comme l'un des territoires néo-aquitains les plus pauvres.

	Taux de pauvreté	Pauvreté
CCCLG	15,10 %	Médiane
CCPD	21,10 %	Forte
CCPL	19,70 %	Forte
VGA	17,40 %	Forte
<b>PETR</b>	<b>18,33 %</b>	
Département	17,00 %	

Source : DITP, Pôle DATAR, Région Nouvelle-Aquitaine (données INSEE, 2017)

La population dispose de revenus modestes : sur le territoire, le revenu net moyen déclaré est de 18 662,5€ contre 19 300€ au niveau départemental, 21 830€ en Région, et 23 433€ en France. Aussi, la CC du Pays de Duras se situe dans le tiers des EPCI les plus pauvres et inégalitaires de France.

Ces données sont corroborées par le faible pourcentage de foyers imposables sur le territoire (61,67% contre environ 48% au niveau régional). Les foyers imposables se concentrent essentiellement autour de Marmande, et dans une moindre mesure, autour de l'axe Miramont-de-Guyenne - Casteljaloux.

La population du territoire est majoritairement représentée par 3 catégories sociales :

- Des agriculteurs surreprésentés : 2,3% sur le territoire contre 1,3 % au niveau régional.
  - Notamment au sein de la CC du Pays de Duras : 6,7%
- Les ouvriers : 15% sur le territoire contre 12% au niveau régional
  - Notamment sur VGA et la CC du Pays de Duras : 16% et 15%
- Les retraités : 37% sur le territoire contre 32% au niveau régional
  - Notamment au sein de la CC du Pays de Lauzun : 44%

Parallèlement à cela, les effectifs des « cadres » ont baissé de 7% entre 2012 et 2017, ceux des artisans, commerçants et chefs d'entreprises de 5,5% tandis que les « retraités » et « professions intermédiaires » ont augmenté à l'échelle du territoire (2,4% & 7,5%).

### **Quelles sont les dynamiques économiques sectorielles du territoire (agriculture, industrie, services, tourisme, commerce, ESS) ?**

Une économie fondée sur des secteurs traditionnels, qui se diversifie peu à peu notamment via l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

L'économie du territoire de Val de Garonne Guyenne Gascogne est articulée autour de quelques secteurs d'activités structurants :

- L'agriculture/agroalimentaire
- L'industrie (aéronautique, mécanique...)
- Le tourisme, un secteur qui se développe fortement sur le territoire

Le territoire comporte traditionnellement un secteur agricole et agro-alimentaire très marqué. Cette caractéristique est stable, contrairement à la tendance nationale de diminution de l'emploi agricole.

Le territoire se distingue également par un emploi industriel proportionnellement plus élevé qu'à l'échelle nationale. Cette particularité est liée à la présence de sous-traitants aéronautiques, bien que fortement fragilisés par la crise sanitaire, mais également par le passé industriel du territoire (production de tabac notamment). De cette spécificité résultent aujourd'hui des enjeux en termes de réhabilitation et requalification de friches sur le territoire (dont CESAme à Marmande et la Manufacture des Tabacs à Tonneins).

En 2017, 31 067 emplois sont recensés sur le territoire dont la majorité se situe au sein du bassin d'emploi de Marmande (35% des emplois à Marmande), et les pôles secondaires d'emplois que représentent Casteljaloux et Miramont-de-Guyenne. La moitié des emplois du territoire est concentrée dans 5 secteurs d'activités :

- Le commerce, la réparation : 15% (13% en région)
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche : 10% (5% en région)
- Médico-social, social : 9% VGA & région
- L'administration : 8% V3G (10% en région)
- Construction : 8% V3G (7% en région)

Malgré un modèle de développement économique fortement spécialisé autour de quelques filières traditionnelles, l'Economie Sociale et Solidaire se développe fortement et génère de nouveaux emplois sur le territoire : 15,7 % de l'emploi salarié du territoire, pour 9,6% des structures contre 12% d'emplois au niveau de la région, pour 10% des structures. Le territoire bénéficie de la présence de structures ressources comme ATIS 47 (proposant de l'incubation de projets et des services à la population) par exemple, ou Co-Actions (coopérative d'activités et d'emplois).

Une agriculture structurée autour de produits identitaires

L'agriculture joue un rôle déterminant au sein du territoire. Occupant plus de la moitié de l'espace et grâce à la diversité des terroirs, elle révèle une palette de productions riche et diversifiée : grandes cultures, productions légumières, viticulture, élevage de bovins mais aussi de volailles... Ce territoire a la particularité d'inclure deux AOP<sup>1</sup> viticoles dans leur intégralité, dotées chacune d'une coopérative.

---

<sup>1</sup> AOP : Appellation d'Origine Protégée

L'agriculture est beaucoup plus présente en Val de Garonne, Pays de Lauzun et Pays de Duras qu'au sud, où le massif forestier prédomine. Ce dernier s'étend sur 66 000 hectares, soit près de 41 % de l'espace du territoire, et se compose pour 56 % de pins maritimes, 38 % de feuillus, le reste étant des forêts « mélangées ». Le poids de l'économie agricole est très important sur le territoire, avec des entreprises phares sur le territoire (Lucien Georgelin, Rougeline...), la marque « Tomate de Marmande », 70 fruits et légumes produits en Lot-et-Garonne...

Il y a ainsi 4 fois plus d'emploi agricole sur le territoire qu'en France en moyenne, avec notamment 1428 emplois dans la branche agroalimentaire et 1500 emplois dans la filière forêt-bois.

Ainsi, en 2010, les cultures permanentes (vignes et vergers) contribuaient pour plus du tiers de la valeur de la production du territoire, la production de grandes cultures pour 28 %, l'élevage de granivores (essentiellement volailles) pour 16 %, les productions maraîchères pour 15 % et l'élevage d'herbivores pour 9 %.

L'élevage d'herbivores est particulièrement présent au nord du territoire, notamment au sein du Pays de Lauzun et dans le sud du Pays de Duras ; les cultures permanentes prédominent dans le Duraquois et pour une moindre part dans le Marmandais ; le maraîchage est particulièrement bien implanté en vallée de Garonne. Les grandes cultures se retrouvent plutôt sur l'ensemble du territoire.

La production agricole est riche et variée puisqu'elle est alimentée par une diversité de paysage et de types de sols :

- Les coteaux avec polyculture et élevage et viticulture : le vin de Duras
- Terres profondes riches avec céréales, légumes, et viticulture : le vin du Marmandais
- Zones sableuses et forêt des Landes avec agriculture céréalière, les vignes l'élevage
- La viande et les produits laitiers sont globalement en déclin

Les cultures en agriculture biologique connaissent un essor considérable. Elles représentent 13% de la surface agricole utile (SAU) en 2018. Les effectifs ont plus que doublé entre 2010 et 2018 et les surfaces ont triplé sur la même période.

Ce secteur a subi un impact moindre de la crise sanitaire par rapport à d'autres. La crise sanitaire a même favorisé le rapprochement du consommateur au producteur, notamment avec les circuits courts, les ventes sur le marché ou sur les sites de production. Les réflexions sont à poursuivre afin de conforter les circuits alimentaires locaux.

L'agriculture demeure néanmoins un secteur très vulnérable au regard des enjeux de dérèglement climatique (rareté de la ressource en eau, températures extrêmes, augmentation des risques d'incendie...).

Une identité touristique et culturelle forte

Le territoire propose une offre touristique diversifiée et attractive, en lien avec les identités patrimoniales fortes qui le composent (Duras, les Landes, la Garonne et le Lot, le canal de Garonne...) et offre une richesse paysagère variée :

- Un tourisme patrimonial, avec 40% des communes dotées d'une protection patrimoniale,
- La gastronomie et les productions locales à travers des initiatives comme Les fermes de Garonne ou les marchés de producteurs,
- Un tourisme vert porté par la richesse et la variété des paysages : pratiques sportives, randonnées, voie verte entre Marmande et Casteljaloux en cours d'aménagement...
- Un tourisme fluvial : la Garonne, le Canal, navettes et balades... La scénovision « Fous de Garonne », exposée sur les quais de Couthures-sur-Garonne est un exemple de la valorisation culturelle et touristique développée autour du fleuve.
- Un tourisme de loisirs et thermal à travers des sites d'envergure et au rayonnement important (les Thermes de Casteljaloux, seule station thermale du Département et lac de Casteljaloux)
- Un projet touristique majeur pour le territoire : l'ouverture du Center Parc sur les communes de Beauziac et Pindères représente une opportunité pour le territoire, en termes d'attractivité touristique (une augmentation estimée de +15% des nuitées sur le territoire) et d'emplois (environ 300 emplois directs et indirects).

L'offre en hébergement sur le territoire est assez diverse mais se concentre principalement sur quelques pôles et couvre inégalement le territoire (concentration forte autour de Marmande, Casteljaloux, Duras,...) :

- Une offre hôtelière en augmentation depuis plusieurs années, mais qui reste concentrée sur quelques communes,
- Une offre en campings encore peu développée : des structures existantes qui se développent mais un nombre de sites en diminution depuis 2009,
- Une offre en hébergement de groupe (résidences, villages vacances) qui se renforce, notamment par le projet Center Parc (environ 300 cottages), une offre spécifique composée de 13 structures à l'échelle du territoire.
- L'offre ponctuelle privée des gîtes, chambres d'hôtes, campings à la ferme qui augmente, mais difficilement quantifiable.

L'ensemble de ces éléments met en évidence des faiblesses à combler :

- Une couverture inégale de l'offre touristique sur le territoire,
- Manque d'hébergements de groupe, d'hébergements de qualité et atypiques,
- Dépenses touristiques plus de 3 fois inférieures à la moyenne des territoires similaires et donc une certaine faiblesse des retombées issues de l'économie touristique.

La culture est un élément fort de l'identité du territoire. De nombreux festivals, culturels et musicaux se déroulent dans le Val de Garonne Guyenne Gascogne, apportant à la fois des retombées économiques mais aussi un dynamisme et une énergie qui circulent et bénéficient à l'image du territoire.

L'activité culturelle est intimement liée au tourisme de par le rayonnement géographique des manifestations, la période des manifestations, la culture de terroir/gastronomique (marchés de producteurs, IGP<sup>2</sup> ou AOC<sup>3</sup> viticoles comme les Côtes de Duras, pruneaux d'Agen, tomates de Marmande...).

Les principales manifestations culturelles du territoire sont :

- Garorock, à Marmande, en 2022 c'était plus de 80 artistes, 6 scènes, 140 000 festivaliers et 94 000 campeurs ;
- Bastid'Art dans le Pays de Lauzun dédié aux arts de la rue ;
- Festival international du Journalisme, 5254 entrées sur trois jours en 2022 ;
- Confituriades, 60 exposants, 4000 visiteurs, 2500 confitures lors de la 11ème édition en 2019
- Mange-livres, salon du livre jeunesse à Grateloup a enregistré plus de 1500 visiteurs, tandis que 1500 élèves ont assisté à une intervention ;
- Festival des nuits lyriques à Marmande, 186 candidats internationaux et 2490 spectateurs en 2021 lors de la 33<sup>ème</sup> édition ;
- Mais aussi... : Réunion Electronick Groove de La Réunion, Jazz et Garonne à Marmande, Musik à l'avance à Casteljaloux, Festival soirée 47 à Monteton, Monteton Hausse Le Ton, Festivino à Cocumont, Otoc Tone à Monteton...

Depuis plusieurs années, un travail est engagé pour favoriser la mise en réseau des Offices de Tourisme du territoire, qui nécessite d'être approfondi pour une meilleure lisibilité à l'échelle du Pôle territorial.

***Constatez-vous des modifications dans les vulnérabilités (économiques, sociales, environnementales) du territoire par rapport à la précédente période de contractualisation ?***

Transition écologique

L'urgence de la transition écologique est de plus en plus prégnante et s'impose à nous. Plusieurs événements subis ces dernières années en font ressentir les effets, tel que la crue de la Garonne en février 2021 qui a montré l'importance de protéger la population du risque inondation. La gestion de la ressource en eau et la maîtrise des risques d'incendie sont également une nécessité, autant pour les populations que pour les activités économiques.

Santé

La démographie médicale est également un enjeu pour le Val de Garonne Guyenne Gascogne. On observe une désertification médicale croissante, particulièrement problématique face à une population vieillissante. Ce phénomène représente aussi un véritable frein pour attirer de nouveaux habitants. Le problème se pose concernant la présence de personnel médical et paramédical, davantage qu'en termes d'infrastructures.

---

<sup>2</sup> Indication Géographique Protégée

<sup>3</sup> Appellation d'Origine Contrôlée

L'offre de ville est touchée, mais aussi l'offre de soins publique. La pérennité des services d'urgence et de l'offre des hôpitaux est remise en question.

#### Reconquête des centralités

La vacance commerciale et résidentielle en centre-ville est prégnante et plus particulièrement dans les trois pôles du nord du territoire (Lauzun, Miramont et Duras) ainsi qu'à Marmande. De nombreux projets de revitalisation de centre-ville (Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation du Territoire, Petites Villes de Demain...) sont en cours sur le territoire et il est nécessaire de les poursuivre et de les renforcer.

#### *Quelles sont plus spécifiquement les vulnérabilités liées au caractère urbain/rural du territoire ?*

Un territoire de grande valeur mais historiquement marqué par le mitage

Hors Val de Garonne Agglomération, 100% de la population des trois communautés de communes est rurale, soit 70% à l'échelle du territoire de contractualisation.

Le caractère rural du territoire offre une richesse paysagère notable. Il est ponctué d'espaces naturels, de sites reconnus et protégés pour la qualité de leur patrimoine naturel : les Vallées de l'Ourbise et de la Garonne, la Vallée du Dropt, la Vallée de Ciron et la Vallée de l'Avance, classées Nature 2000, l'Étang de la Mazière, Réserve Naturelle Nationale.

Le Val de Garonne Guyenne Gascogne est également marqué par une histoire riche et un patrimoine construit très divers d'une qualité remarquable. Historiquement, l'habitat s'effectue de manière disséminée, ce qui explique l'important mitage des espaces agricoles et naturels. Aujourd'hui encore et depuis ces 20 dernières années, 37 % des nouvelles constructions ont eu lieu de façon isolée ou dans un hameau de moins de 10 logements.

Le caractère rural du territoire engendre de forts enjeux en termes de mobilité. En effet, malgré une offre de transport en commun, ainsi que des réseaux de transport à la demande, l'autosolisme est la pratique majoritaire, produisant des impacts sur les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le caractère rural du territoire engendre également des enjeux en termes d'accès aux services et aux équipements, notamment pour les jeunes et les plus précaires : 34% des habitants résident dans une commune non centre (pas ou peu de services) et 19% des habitants vivent dans des communes centre local (avec une douzaine d'équipements et de services). En ce sens, le maillage territorial doit être renforcé, notamment à travers la structuration et le développement des centralités.

#### *Quelles sont plus spécifiquement les vulnérabilités liées à l'économie, la formation et l'emploi ?*

Une offre de formation peu diversifiée et difficilement accessible pour la population

La population du Val de Garonne Guyenne Gascogne se caractérise par un niveau de qualification très inférieur aux moyennes régionales et nationales. La part de la population diplômée de l'enseignement supérieur (18,5%) est près de 10 points inférieurs à la moyenne nationale. 1/5 des jeunes de 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation. L'offre et l'accès à la formation sont limités : frein lié à la mobilité, offre de formation peu diversifiée principalement concentrée sur les domaines de la santé, de l'industrie, du commerce et du BTP.

Un véritable effort de développement de l'offre et de la qualité des formations dispensées est fait par les organismes de formation présents sur le territoire (Cité de la formation professionnelle, ADES, Maisons familiales et rurales, lycées professionnels et proposant des formations postbac...). Deux nouvelles licences ouvriront en 2022 et 2023, respectivement : gestion des organisations (CNAM) et ADES-Sanitaire et Sociale. VGA porte une réflexion sur un campus de santé connecté.

La formation professionnelle représente également un enjeu central, au regard des problématiques liées à l'emploi. La majorité des entreprises rencontrent des difficultés de recrutement, que ce soit pour des besoins ciblés dans les compétences requises (dans l'industrie par exemple) que pour des postes moins qualifiés.

Un taux de chômage plus fort qu'en Région

Le territoire présente un taux de chômage sensiblement supérieur aux moyennes de comparaison.

Un accroissement inquiétant et très récent du chômage de longue durée impacte le territoire. Les données de Pôle Emploi pour l'année 2017 montrent une intense progression du chômage longue durée (+5,5%) et de très longue durée (+14,4 %) suggérant un renforcement des difficultés à sortir du chômage.

- VGA et CC du Pays de Lauzun : forts taux de chômage, respectivement 15,2% et 14,7%
- CC des Coteaux et Landes de Gascogne : taux de chômage médian, 14%
- CC du Pays de Duras : taux de chômage médian, 11%
- En 2017 : 13,3% en RNA et 13,5% en France métropolitaine

Avant la crise sanitaire, la CC des Coteaux et Landes de Gascogne faisait partie des 12 EPCI néo-aquitains dont la situation s'était dégradée le plus par rapport à la tendance moyenne observée en France entre les deux recensements de 2013 et de 2018. Le chômage et sa croissance élevée s'accompagnent d'un déclin démographique et de l'emploi. La CC du Pays de Lauzun fait partie des EPCI à enjeux forts avec une baisse de l'emploi et de la population. Suite à la crise, on constate une baisse de l'emploi salarié privé plus importante (-1,87%) que dans les autres niveaux géographiques (-1,02% en Région et -1,74% en France), malgré un effet structurel positif.

***Quelles sont plus spécifiquement les vulnérabilités liées aux mobilités ?***



Du fait de l'étendue du territoire et de son caractère rural, la mobilité est une problématique soulevée de manière récurrente et partagée par les acteurs et habitants du Val de Garonne Guyenne Gascogne.

Des axes et équipements de communication structurent pourtant le territoire : des axes autoroutier et ferroviaire, des aires de covoiturages, deux aérodromes (Miramont, Marmande) et des initiatives territoriales qui sont mises en place pour favoriser l'accès aux services et équipements du territoire : publiques (transport à la demande aux échelles de VGA, de 3CLG, projets de Pôles d'Echanges Multimodaux à Marmande et Tonneins...) et privées (Bougeons-nous 47, APREVA...). Néanmoins, le ferroviaire est limité aux gares de Marmande et Tonneins, plutôt bien desservies localement, uniquement sur l'axe Bordeaux-Agen. Hormis un réseau de transport régional en bus, la mobilité depuis les franges Nord et Sud du territoire s'appuie quant à elle sur le réseau routier, avec là encore l'omniprésence des véhicules individuels.

La coopération infra-territoriale entre les quatre EPCI du territoire, autorités organisatrices de mobilité, est centrale pour répondre aux enjeux de mobilité du territoire. En effet, il y a plus d'actifs occupés qui quittent le territoire pour travailler (17%), que d'actifs occupés qui viennent travailler dans le territoire (14%). De nombreux flux domicile-travail vers Agen, Bordeaux, La Réole, Aiguillon et Langon sont recensés.

### ***Quelles sont plus spécifiquement les vulnérabilités liées à l'environnement et à la transition énergétique ?***

Un territoire fortement soumis à des risques environnementaux

85% des communes du territoire sont concernées par les crues et le risque inondation. Le territoire est traversé de part en part par la Garonne, dont les crues régulières vont devenir de plus en plus fréquentes, conséquence du changement climatique. D'autres cours d'eau sont également soumis à débordement. Les phénomènes d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales résultent notamment de la forte dynamique d'artificialisation des sols. Entre 2009 et 2019, de nombreux hectares ont été artificialisés :

- VGA : 547,8 ha
- CC Coteaux et Landes de Gascogne : 241,2 ha
- CC du Pays de Lauzun : 135,8 ha
- CC du Pays de Duras : 86,7 ha

La prévention des inondations et des risques naturels représente un enjeu fondamental pour Val de Garonne Guyenne Gascogne. La préservation de la ressource en eau, tant qualitative que quantitative doit également être une priorité. Le territoire doit également appréhender et mieux maîtriser les risques liés aux feux de forêts, surtout dans la partie sud du territoire (17% des communes du territoire sont concernées).

La vulnérabilité du Val de Garonne Guyenne Gascogne face aux enjeux liés au réchauffement climatique est notable, et est accentuée par les activités anthropiques et économiques. Face à ce constat, la mutation des pratiques est une nécessité, les secteurs économiques du territoire notamment doivent d'ores et déjà s'adapter mais également mieux anticiper ces évolutions pour devenir plus résilients.

### Un territoire fortement consommateur d'énergie

Le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne est consommateur d'énergie, dont la majorité est d'origine fossile. Il consomme 2822GWH par an, soit 32MWh/habitant, contre des moyennes régionales et départementales de respectivement 28MWh/habitant et 29MWh/habitant. Le caractère rural du territoire et la dépendance vis à vis du transport routier (notamment individuel) peut expliquer cette consommation.

Bien que le territoire dispose d'un potentiel de production varié pour couvrir ses besoins, il paraît nécessaire de renforcer et développer les actions (sobriété, efficacité énergétique...) en faveur de la réduction de la consommation énergétique.

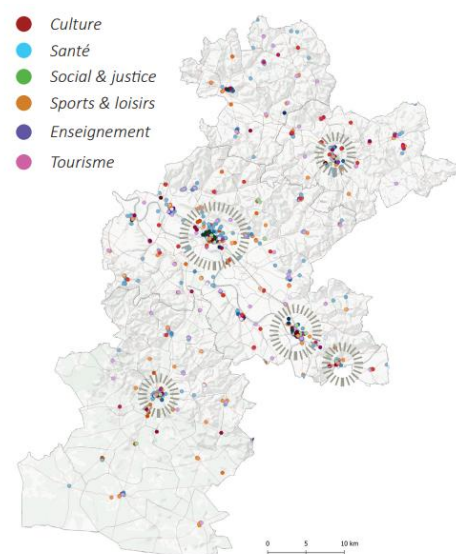
De même, la gestion des déchets est une thématique au centre des préoccupations des intercommunalités. Elle nécessite là encore des investissements, à la fois dans les infrastructures pour le traitement, que dans l'apprentissage pour la population : 582 kg de déchets municipaux produits par habitant en 2019 contre 536 en moyenne en France ; un taux de refus de tri élevé caractérise le territoire. La même problématique se pose quant à la consommation énergétique et des ressources, de manière plus générale.

Toutefois, le territoire bénéficie de la présence et l'accompagnement de ValOrizon (syndicat de valorisation et traitement des déchets ménagers du Lot-et-Garonne), acteur clé et ressource pour les collectivités.

### **Quelles sont plus spécifiquement les vulnérabilités liées aux équipements et services de proximité ?**

Une offre en équipements et services polarisée, dont l'accessibilité est hétérogène

L'offre en équipements et services à la population est polarisée autour des principaux pôles démographiques : Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne, Duras, Clairac. Or, 34% des habitants vivent dans des communes non centre. La CC du Pays de Duras, ainsi que celle de la CC du Pays de Lauzun se trouvent dans une situation relative de faible accessibilité aux services et équipements : le temps d'accès moyen y est 2 fois supérieur à la moyenne régionale.



Concernant la santé : les pôles urbains sont plutôt bien dotés, avec une certaine centralisation de l'offre spécialisée et des établissements structurants sur Marmande. Toutefois, l'offre apparaît insuffisante pour répondre à la demande de la population de l'ensemble du territoire, que ce soit en soins de premier ou de second secours (la densité de médecins est de 65,1 pour 100 000 habitants, contre 96,8 au niveau de la Région Nouvelle Aquitaine). On note notamment la présence de 53 médecins généralistes libéraux dont 43 % ont plus de 60 ans (contre 30% pour la Région). Enfin, le territoire souffre d'une désertification médicale, ayant comme conséquence une fréquentation élevée des urgences notamment pour les plus âgés.

Concernant le sport et les loisirs : il existe un vrai maillage du territoire. Sur la CCPD, on note une offre moins dense. Sur la CCCLG, une offre plus diversifiée mais des communes éloignées de ces équipements.

Concernant l'enseignement : l'offre de formation supérieure et professionnelle est quant à elle concentrée sur 3 communes :

- Le lycée Val de Garonne et Cité de la Formation à Marmande
- Le Lycée Porte du Lot à Clairac
- La Maison Familiale rurale CFA à Miramont-de-Guyenne

Quelques Centres de Formation d'Apprentis (CFA) sont également présents sur le territoire.

Concernant le numérique : faiblement doté de services numériques, le territoire fait état d'un déficit d'attractivité pour les entreprises et personnes dont l'accès aux outils numériques est indispensable. Une partie est couverte par la technologie WiMAX<sup>4</sup> mais il subsiste des zones blanches rendant le territoire faiblement attractif. Toutefois, d'ici 2024, l'ensemble du territoire aura accès à la fibre.

L'accès de tous au numérique est un élément majeur du développement de la compétitivité et de l'attractivité territoriale.

Plusieurs actions sont en cours :

- Plan numérique territorial enclenché en 2015/2016
- Le syndicat Lot-et-Garonne numérique figure parmi les premiers de France à s'être saisi de la procédure d'Appels à manifestation d'engagements locaux

Grâce à ces dispositifs, à la fin de l'année 2021, plus des deux tiers des communes de Lot-et-Garonne étaient raccordés à la fibre ou en cours de déploiement pour y avoir accès. Le tiers restant faisait l'objet d'études avant travaux.

---

<sup>4</sup> Worldwide Interoperability for Microwave Access (WiMAX), standard de communication sans fil, permettant aux territoires isolés de bénéficier d'un accès internet haut débit fixe.

Par ailleurs, l'accès à la téléphonie mobile s'est grandement amélioré depuis 2015, puisque désormais, 99% des Lot-et-Garonnais sont couverts par au moins l'un des quatre opérateurs contre 37% en 2015 (données Arcep).

Au-delà de l'attractivité économique de tous les territoires et de la compétitivité des entreprises locales, l'aménagement numérique du Val de Garonne Guyenne Gascogne présente des enjeux forts en termes d'accès aux services pour la population (sociaux, sanitaires...) et environnemental (diminution des gaz à effet de serre liés aux migrations domicile/travail avec le télétravail et la mise en place d'espaces numériques de travail ; gestion des pratiques agricoles ; surveillance des risques naturels, etc.).

## **II – Les grands enjeux pour la stratégie du Contrat de Développement et de transition**

Le précédent contrat avait défini 5 axes stratégiques :

**Axe 1 : Développer l'économie territoriale et favoriser la création d'emplois**

**Axe 2 : Faire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne un territoire numérique**

**Axe 3 : Faire du Pays une destination touristique structurée et attractive**

**Axe 4 : Renforcer les fonctions résidentielles du territoire, la cohésion sociale et territoriale**

**Axe 5 : La lutte contre le changement climatique et la transition énergétique.**

**A partir des dynamiques et vulnérabilités relevées dans la partie I, quelles sont les modifications à apporter à la stratégie territoriale de la précédente contractualisation ?**

De nombreux axes d'intervention du précédent contrat de dynamisation et de cohésion restent centraux dans la stratégie du Val de Garonne Guyenne Gascogne : la lutte contre le changement climatique, le développement touristique et culturel, l'amélioration des services à la population, le renforcement des centralités, les enjeux de formation et d'emploi...

D'autres priorités ont toutefois émergé plus récemment, ou plutôt sont plus prégnantes qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent. C'est le cas des services de santé et de leur insuffisance sur le territoire, qui est de plus en plus visible, des phénomènes issus du réchauffement climatique, des enjeux liés à la mobilité, la revitalisation des communes...

La transition écologique et énergétique se fait de plus en plus pressante et doit nécessairement occuper une place importante et transversale dans le contrat de développement et de transitions du territoire Val de Garonne Guyenne Gascogne. La prise en compte de ces enjeux doit se faire systématiquement, dans tous les projets engagés. Elle doit se traduire par une diminution des consommations énergétiques et de nos ressources, par la protection de la biodiversité et des espaces naturels, et par des efforts en faveur de la production d'énergies renouvelables et décarbonées. La transition agroécologique revêt une importance particulière. Elle est d'autant plus indispensable pour un territoire dans lequel l'agriculture est le deuxième secteur d'activité. Elle sera nécessairement

affectée par le réchauffement climatique et les événements météorologiques associés, et doit donc anticiper ces changements pour pouvoir s'y adapter au plus vite.

La transition écologique passe en effet également par la prise en compte et l'adaptation au réchauffement climatique qui accroît les risques naturels déjà existants sur le territoire. En raison de la présence du réseau hydrographique, d'importants risques d'inondations existent, pouvant porter préjudice aux populations, aux équipements, aux activités économiques. Des aléas météorologiques plus fréquents pourraient provoquer des crues plus nombreuses. Les feux de forêt sont aussi un risque à prendre en compte et à prévenir, en particulier au sud du territoire.

**Quelles sont les principaux projets émergents ou en cours de réalisation par les acteurs publics, associatifs, entrepreneuriaux sur votre territoire qui permettraient d'y apporter une réponse, même partielle ?**

**La lutte contre l'artificialisation des sols par la requalification d'espaces et de friches :**

- Plusieurs projets de transformation de friches sont en cours, ils permettront avant tout d'économiser des ressources foncières et de réutiliser des lieux délaissés, souvent peu esthétiques et donc peu valorisants pour l'image du territoire. Selon les projets, la requalification de ces friches permettra d'offrir de nouveaux services et de répondre à des besoins : logements, locaux économiques ou commerciaux, lieux de vie à destination de la population...
- La commune de Lagruère élabore un projet de reconversion d'une ancienne gravière qui devrait permettre l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique ainsi que la reconstitution d'un espace naturel laissé à la reconquête de la biodiversité, avec un but pédagogique.

**L'évolution de la filière agricole :**

- Le développement de l'espace proposée par la couveuse agricole biologique située à Marmande pour permettre à de nouveaux agriculteurs de tester leur modèle en agriculture biologique, et ainsi d'encourager les pratiques agroécologiques
- Un Projet Alimentaire Territorial porté par VGA
- Déploiement de projets issus de l'économie circulaire et des circuits courts notamment par la création de points de vente de produits locaux, la création de recycleries...

**Le développement de l'attractivité du territoire :**

- Des projets en faveur de l'amélioration de la cohésion sociale par la création de lieux de vie hybrides pour les habitants, dont des tiers-lieux par exemple.
- Des études et projets pour la mise en valeur du patrimoine et de l'histoire : étude en faveur de la valorisation patrimoniale et culturelle du Pays de Duras, réhabilitation d'églises, étude pour la mise en valeur des quais de Tonneins, étude pour la valorisation patrimoniale et touristique de Sainte-Bazille...

**Recherche d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande en emploi sur le territoire :**

- Démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale en cours, pour l'amélioration de l'orientation et de l'employabilité, qui comprend l'organisation, à plusieurs reprises, d'un salon de l'emploi (Garonn'Emplois), un projet d'organisation de

salon de l'orientation, une expérimentation en cours sur l'accompagnement à l'orientation de collégiens...

Une dynamique notable autour de l'ESS sur le territoire :

- Des tiers-lieux en projet notamment sur les communes de Bourgoynague, Lauzun, Bouglon, Casteljaloux...
- Des projets structurants au sein desquels des activités de l'ESS sont envisagées (CESame à Marmande, la Manufacture des Tabacs de Tonneins...)
- Rédaction d'une feuille de route dédiée à l'ESS par VGA et une volonté de développer son soutien à cette économie
- Emergence de projets/activités de l'ESS en lien avec l'agriculture et l'alimentation

**Au regard de ces éléments, quels sont les enjeux auxquels devra répondre le Contrat de Développement et de Transitions (à définir de manière collégiale lors du COPIL 1) ?**

Lors du premier comité de pilotage, les élus et les quelques acteurs socio-économiques présents ont pu partager leurs constats relatifs à la situation du territoire, ainsi que les enjeux sur lesquels agir dans le cadre du futur contrat de territoire.

- **Comment renforcer et adapter l'offre de services et d'équipements au regard de l'évolution démographique de la population du territoire ?**

Si Val de Garonne Guyenne Gascogne fait état d'une population vieillissante, il paraît nécessaire d'améliorer l'attractivité du territoire afin d'y maintenir la population jeune, ainsi que les actifs en proposant un cadre de vie agréable et adapté à leurs besoins. Il s'agit notamment de développer l'offre de services, d'améliorer l'offre de logements en luttant contre la vacance, de renforcer les centralités, améliorer l'offre de santé et l'attractivité médicale... De manière globale, il est nécessaire de veiller à la qualité des services et des équipements, ainsi qu'à leur accessibilité par tous, afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population. Le territoire étant relativement pauvre, le déploiement et l'accès à ces services et équipements représentent un enjeu important en termes de cohésion sociale. En particulier, l'offre médicale présente une fragilité et une insuffisance notables. La présence d'une offre de santé suffisante est pourtant essentielle à l'attractivité d'un territoire. Il conviendra donc de travailler à son renforcement.

- **Comment soutenir et adapter les filières traditionnelles du territoire, tout en favorisant le développement de nouvelles activités économiques pour une meilleure insertion en termes d'emploi ?**

Le taux de chômage du territoire est élevé, et pourtant les entreprises du territoire rencontrent des difficultés de recrutement. Le niveau de qualification de la population est relativement bas. L'offre de formation du territoire nécessite d'être développée au regard des besoins des entreprises locales, mais également pour répondre aux aspirations des jeunes et des actifs. L'accès à cette offre est également un enjeu pour lequel des freins sont à lever : la mobilité, la méconnaissance de l'offre, l'orientation,

l'attractivité des métiers... Le territoire souhaite également accompagner les entreprises pour qu'elles puissent s'adapter aux évolutions (climatiques, sociétales...), tout en soutenant le développement de leurs activités.

- **Comment améliorer la résilience du territoire face aux enjeux environnementaux ?**

La résilience territoriale face au changement climatique est l'une des grandes priorités du territoire. Fragilisé par de récents phénomènes météorologiques, Val de Garonne Guyenne Gascogne souhaite s'engager pour améliorer la prévention des risques naturels (crues, fortes pluies, incendies, sécheresse...), la sensibilisation des acteurs et habitants du territoire aux enjeux des transitions et par la réduction des dépenses énergétiques, de l'utilisation parcimonieuse des ressources, et de leur exploitation à bon escient.

De manière transversale, le territoire souhaite conforter l'innovation par la coopération des acteurs du territoire, en favorisant notamment la dynamique engagée autour de l'Economie Sociale et Solidaire, considérée comme un levier pour la bonne réalisation des ambitions du territoire.

En réponse à ces enjeux, trois grands axes stratégiques ont pu être redéfinis dans la perspective du Contrat Régional de Développement et de Transitions 2023-2025.

### III- Pour répondre à ces enjeux, des solutions construites avec les parties prenantes

**Axe 1 : Améliorer l'attractivité du territoire et répondre aux besoins des habitants pour garantir la cohésion sociale**

Ce premier axe vise à renforcer les services à la population dans leur ensemble et à développer l'attractivité du territoire. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie afin de maintenir les populations présentes sur le territoire, notamment les jeunes, et d'attirer de nouveaux habitants.

- **Sous axe 1.1 : Favoriser un cadre de vie attractif, de qualité et adapté de tous**
  - Redynamiser les centre-bourgs du territoire
  - Diversifier et améliorer l'offre de logements pour répondre aux besoins des habitants, tout en favorisant les opérations de réhabilitation
  - Proposer des lieux innovants de services aux publics et adaptés au caractère rural du territoire
- **Sous axe 1.2 : Faire du tourisme et de la culture des leviers d'attractivité et de développement économique et social**
  - Préserver et valoriser le patrimoine du territoire
  - Renforcer l'offre culturelle du territoire tout au long de l'année
  - Développer l'offre sportive

**Chantier clé : Améliorer l'offre de soins et renforcer l'attractivité médicale**

Le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne subit une désertification médicale croissante et inquiétante, qui concerne autant la médecine de ville que le service public de santé. Des infrastructures telles que des maisons de santé ont été créées pour offrir des conditions de travail favorables aux professions médicales et paramédicales. Elles ne parviennent malgré tout pas à endiguer le phénomène de diminution de ces personnels, qui nuit fortement à l'attractivité globale du territoire. Cette réflexion mérite d'être menée à échelle du pôle territorial dans son ensemble, d'être accompagnée et soutenue. Le sujet pourra également être abordé sous le prisme de la santé environnementale.

*Indicateurs d'évaluation de l'axe 1 :*

- *Evolution de la population et des profils démographiques (âges, CSP, diplômes...)*
- *Nombre d'opérations de réhabilitation en faveur de la diversification de l'offre de logements*
- *Nombre d'opérations dédiées à la valorisation patrimoniale du territoire*
- *Déploiement du chantier clé*

**Axe 2 : Soutenir le développement, la diversification et l'évolution du tissu économique et répondre aux besoins en formation du territoire**

Face à un taux de chômage important, à la fuite des jeunes, et aux difficultés de recrutement des entreprises, le territoire souhaite améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande en emploi, en travaillant sur la formation mais également l'attractivité des métiers. Aussi, Val de Garonne Guyenne Gascogne veut renforcer son accompagnement auprès des entreprises locales et de proximité, mais également insuffler un climat favorable à l'installation d'activités économiques nouvelles et innovantes.

- **Sous axe 2.1 : Agir en faveur des besoins en formation de l'ensemble des acteurs du territoire**
  - Améliorer l'accès et l'orientation vers les formations
  - Etoffer l'offre de formation au regard des besoins des actifs et des entreprises du territoire
  - Renforcer l'attractivité des métiers du territoire
- **Sous axe 2.2 : Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité, accompagner l'évolution des filières traditionnelles et renforcer l'innovation sur le territoire**
  - Favoriser le développement et le maintien des activités des TPE et PME du territoire
  - Poursuivre l'adaptation des filières traditionnelles aux nouvelles contraintes, notamment l'agriculture
  - Accompagner les initiatives économiques innovantes sur le territoire

*Indicateurs d'évaluation de l'axe 2 :*

- *Evolution de l'offre de formation et des modalités d'accès à l'offre*



- *Nombre d'entreprises (TPE/PME) soutenues sur le territoire*
- *Nombre d'initiatives innovantes soutenues en réponse aux besoins du territoire*

### **Axe 3 : Le Val de Garonne Guyenne Gascogne, acteur de la transition écologique et énergétique**

Le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne est d'ores et déjà confronté au réchauffement climatique et le sera d'autant plus dans les années à venir, il est indispensable de s'adapter aux changements et d'adopter des pratiques plus responsables. Le territoire, riche de nombreuses ressources, souhaite non seulement s'engager pour la préservation et la maîtrise de ses ressources, mais également être acteur de la transition énergétique.

- **Sous axe 3.1 : Un territoire qui s'engage dans la transition**
  - Déployer et produire des énergies renouvelables
  - Réduire la consommation énergétique sur l'ensemble du territoire
  - Préserver et régénérer la biodiversité
- **Sous axe 3.2 : Un territoire qui maîtrise ses ressources**
  - Sensibiliser et faire émerger des initiatives en faveur de l'économie circulaire
  - Améliorer la gestion des déchets en soutenant la valorisation, le réemploi et la réutilisation
  - Promouvoir des projets en faveur de la sobriété foncière

#### *Indicateurs d'évaluation de l'axe 3 :*

- *Consommation énergétique du territoire*
- *Production d'énergies renouvelables*
- *Nombre d'initiatives en faveur d'une gestion maîtrisée des ressources (consommation foncière, production de déchets...)*